

EGA Euskara Gaitasun Agiria (Certificat de compétence en langue basque de niveau C1)

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Toutes activités de collectivités et structures publiques**
 - **Toutes activités de structures parapubliques**
 - **Toutes activités dans le domaine privé**
 - **La certification concerne toute personne maîtrisant la langue basque, souhaitant attester de son niveau afin d'intégrer le monde professionnel et/ou y évoluer. De plus, dans le contexte transfrontalier, la maîtrise certifiée de la langue basque constitue un atout majeur, car obligatoire dans certains secteurs d'activités (publics et privés) en Pays Basque d'Espagne**

DETAIL DES DOMAINES D'ACTIVITÉ DE LA CERTIFICATION

- **Toutes activités de collectivités territoriales** ex :

Domaine : Petite enfance, centres scolaires et périscolaires, ALSH, CCAS, centres et clubs sportifs, service jeunes, Maison des associations,... : Directeur, Animateur, éducateur, éducateur sportif, ATSEM, personnel d'accueil, puéricultrice, assistant maternel, assistante sociale, secrétariat, MNS, ...

Domaine : Réserves Naturelles, Musées, Cinémas, Médiathèques, services culturels, conservatoire de musique : Accueil, Eco-garde, éducateur, documentaliste, professeur de musique, Appariteur,

Domaine : Urbanisme, État civil... : policiers municipaux, agents administratifs, service surfaces, jardinier, standard, Direction générale, gérante, Directrice service culture, Animateur BIJ, Secrétaire d'élu, Services communication, Coordinatrice bibliothèque, Responsable des services techniques, auxiliaire de vie CCAS, secrétaire de Maire...

- **Toutes activités de structures parapubliques** ex :

Domaine : Offices de tourisme, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture... : personnel d'accueil, guide, conseiller, formateur, technicien...

Domaine : Organismes de gestion de l'eau, Organismes de spectacles : technicien, responsable de communication, manager...

- **Toutes activités dans le domaine privé** ex :

Domaine : commerce, vente, services à la clientèle, services à la personne, maisons de retraite, entreprises de communication, imprimerie, entreprises de publicité, industrie, agriculture, pêche :

Identification

Identifiant : **1348**

Version du : **08/02/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [7. Manuel pour l'élaboration et la passation des tests et examens de langues, à utiliser en lien avec le CECR, préparé par ALTE pour le Conseil Européen, division des politiques linguistiques version en langue basque éditée par le Ministère de la Culture et de l'éducation du Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi \(en Espagne\) Hizkuntza-probak eraikitze eta aplikatzeko eskuliburua EEMBrekin batera erabiltzeko ALTEK prestatua Europako Kontseiluko Hizkuntza Politika Atalrentzat](#)
- [6. Curriculum de l'enseignement de la langue basque aux adultes Helduen Euskalduntzearen Oinarrizko Kurrikulua \(HEOK\) édité par le Ministère de la Culture et de l'éducation du Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi \(en Espagne\)](#)

commercial, vendeur, responsables de communication, imprimeur, maquettiste, graphiste, moniteur d'auto-école, guide touristique, guide de montagne, moniteur de colonies de vacances, ...
Domaine : Médias, professions libérales, santé... : Traducteur, interprètes, journalistes, rédacteur, animateur radio, cadreur, médecin, infirmier, personnel hospitalier, podologue, pédicure, masseur, éducateur spécialisé, avocat, géomètre, ...
Cette certification a pour objectif de certifier le niveau réel de compétences en langue basque des candidats. Elle les met à même de pouvoir rapidement exercer cette compétence en langue dans leur activité professionnelle et/ou personnelle.

Code(s) NAF : **60.10Z**, **85.10Z**, **85.20Z**, **85.31Z**,
58.11Z, **63.11Z**, **56.30Z**, **86.10Z**,
88.99A, **91.01Z**, **93.11Z**, **73.11Z**,
58.13Z, **56.29A**, **60.20A**, **74.30Z**

Code(s) NSF : **340**, **332**, **320**

Code(s) ROME : **A1416**, **E1401**, **G1201**, **C1110**, **K2111**

Formacode : **15270**

Date de création de la certification : **03/03/2009**

Mots clés : **1- Langue**, **2- Basque**,
3- Mobilité professionnelle,
4- Niveau C1 du CECRL

- [5. Cadre Européen Commun de Référence des langues : version en langue basque éditée par le Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi \(en Espagne\)](#)
- [4. Convention Cadre de partenariat entre les Universités et l'OPLB relative à la mise en oeuvre du Dispositif de Certification de niveau de langue basque](#)
- [3. Annexe de 2009 de la Convention cadre de 2008 entre l'OPLB et le Gouvernement autonome basque, article 2.2 : "L'Office Public de la Langue Basque mettra en place un dispositif de certification de langue basque en s'appuyant sur le Cadre Européen Commun de Référence : au démarrage des travaux, le niveau C1 sera mis en place en 2009, puis les autres niveaux les années suivantes. De nombreux outils existent déjà au sein de la Communauté Autonome d'Euskadi dans le domaine de la certification du niveau de langue basque. Dans la continuité du travail d'observation et de connaissance de ces outils initié dans le cadre du programme de coopération de 2008, deux axes de travail seront menés en partenariat en 2009 : o La définition de la procédure d'équivalence des certificats de mêmes niveaux. o La définition des modalités de](#)

collaborations futures entre le dispositif de certification existant au sein de la Communauté Autonome d'Euskadi et celui à mettre en place en Pays Basque de France."

- 2. Convention de 2008 entre l'OPLB et l'Académie de la langue basque Euskaltzaindia : article 3 : "Axes de travail entre l'office public de la langue basque et euskaltzaindia", 3è alinéa : Conformément aux orientations définies dans le projet de politique linguistique, l'Office Public de la Langue Basque souhaite définir et mettre en place une certification garantissant l'aptitude linguistique de son titulaire, en conformité avec le Cadre Européen de Référence. La création de cette certification devra par ailleurs s'accompagner de la mise en place d'un système d'équivalence avec les diplômes existants de l'autre côté de la frontière.
- 1. Projet de Politique linguistique : adopté à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration de l'OPLB : paragraphe 3.1. du chapitre 9 "Apprentissage des adultes" : • Définir en partenariat avec les centres de formation, les outils adaptés de mesure de compétences : tests et examens communs, modalités

d'organisation, procédures de certification... • Définir et mettre en place, en partenariat avec les universités et Euskaltzaindia, une certification en conformité avec le Cadre Européen de Référence, et un système d'équivalence avec les autres diplômes en vigueur de l'autre côté de la frontière.

Non formalisé :

- Convention relative au soutien des actions menées par l'association Euskal Moneta pour développer la langue basque dans les commerces
- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-Ville d'Hendaye, comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.
- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-Ville de Biarritz comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.
- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-Ville de Bayonne, comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.
- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-Communauté de communes Nive-Adour comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.

- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-Communauté de communes Soule-Xiberoa comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.
- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-les 3 Communauté de communes de Basse Navarre comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.
- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-Communauté de communes du Pays de Hasparren comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.
- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-Communautés de communes Errobi comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.
- Convention de partenariat en faveur de la langue basque OPLB-Communautés d'Agglomération Sud Pays Basque comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.
- Convention relative au soutien des actions menées en langue basque par le Conseil de Développement Pays Basque comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.

- [Convention relative au soutien des actions menées en langue basque par le Syndicat de traitement des déchets du Pays Basque Bil ta Garbi comprennent entre autres, la mise en place de plans de formations.](#)
- [Convention relative au soutien des actions menées par le centre hospitalier de la côte Basque pour développer la présence et l'utilisation de la langue basque](#)
- [Contrat de progrès pour le développement et l'usage de la langue basque au sein des services Pays Basque de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques](#)
- [Convention particulière entre le Ministère de l'Education Nationale et le Département des Pyrénées Atlantiques relative à la concertation portant sur le développement et la structuration de l'offre d'enseignement du basque et en basque](#)
- [Convention cadre entre le Ministère de l'Education Nationale et le Département des Pyrénées Atlantiques relative à la concertation portant sur le développement et la structuration de l'offre d'enseignement de et en langue basque et occitan sur le Département des Pyrénées Atlantiques, désignant l'OPLB](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Sanctionner la maîtrise (compréhension, expression et interaction) orale et écrite de la langue basque selon les critères du niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL)

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Pas de relation à ce jour

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification EGA, s'appuie sur un référentiel qui comprend 5 compétences (compétence de communication, compétence linguistique, compétence stratégique, compétence textuelle et compétence socio pragmatique) dans 4 domaines : la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite, l'expression écrite.

1. Compétence de communication

1.1 Compréhension orale :

- comprendre tout sujet ou situation relevant de culture générale, ainsi que tout discours en basque standard et en basque dialectal (de type informatif, explicatif, narratif, argumentatif, interactif...).
- Saisir le sens général et détaillé, mais dans les textes ayant trait à un domaine spécifique, par exemple, des difficultés à comprendre les détails peuvent subsister.

1.2 Expression orale :

- dialoguer sur tout sujet et dans toute situation relevant de culture générale avec des locuteurs apprenants et des locuteurs natifs, au moins en basque standard.
- Savoir donner des informations et des analyses, élaborer des récits et des comptes-rendus, donner son avis et des arguments, tout cela de manière pertinente, correcte et riche.

1.3 Compréhension écrite :

- comprendre des textes en prose, des essais ordinaires, des contes, des romans, des reportages et des articles, des descriptions, des articles d'opinion, etc., relevant de culture générale.
- Selon l'objectif de lecture, saisir l'information générale et le détail, et grâce à des stratégies de lecture, résoudre les problèmes que pourront poser la complexité du sujet et la structure du texte, remplissant ainsi l'objectif de lecture.

1.4 Expression écrite :

- Etre apte à rédiger des lettres, des articles simples, des contes, des explications et autres textes semblables relevant de culture générale, en s'exprimant de manière pertinente, correcte et riche.

2. Compétence linguistique

Public visé par la certification

Tous publics

2.1 Compréhension orale :

- Comprendre des discours relevant de culture générale tenus par des locuteurs natifs ou les médias

2.2 Expression orale :

- Ne jamais perdre le fil du message même si à cause des particularités du sujet et des situations, il est possible de commettre quelques rares erreurs et d'éprouver des difficultés à utiliser le mot approprié.

2.3 Compréhension écrite :

- Compréhension de la lecture de textes en prose relevant de culture générale.

2.4 Expression écrite :

- Rédiger pratiquement sans erreurs les textes demandés au niveau C1.

3 Compétence stratégique

3.1 Compréhension orale :

- Maîtrise de stratégies de compréhension orale variées.
- Résoudre les éventuels problèmes qui se posent en utilisant entre autres : des connaissances préalables, le contexte, les inférences, l'analyse formelle et sémantique de la langue, etc.

3.2 Expression orale :

- Utiliser de nombreuses stratégies : périphrases, reformulations, autocorrection, etc. pour aller jusqu'au bout de ce que l'on veut dire en s'exprimant de manière structurée, adéquate et naturelle.
- Prendre la parole dans un échange, en faisant preuve d'une grande aisance, saisir de nouveaux sujets et rebondir sur un changement de sujet.

3.3 Compréhension écrite :

- Utiliser différentes manières de lire selon l'objectif ;
- Avoir recours à de nombreuses stratégies pour pouvoir comprendre le message : ses connaissances préalables, le contexte, l'imagination et la validation d'hypothèses d'anticipation, la mise en relation des images et des mots-clés.
- Comprendre les documents de sujets généraux et la plupart des sujets relevant d'un domaine spécifique.

3.4 Expression écrite :

- Mener à bien les étapes du processus d'écriture en utilisant de nombreuses stratégies : la réalisation d'un plan détaillé, les ratures et le développement des champs sémantiques, la recherche de synonymes, de périphrases, de reformulation et la relecture.

4. Compétence textuelle

4.1 Compréhension orale :

- Distinguer les principaux types de textes et maîtriser leur structure.
- Bien distinguer les idées importantes et secondaires, ainsi que les détails, sauf si le sujet relève d'un domaine trop spécifique.
- Distinguer aussi facilement les connecteurs logiques et les formules assurant la cohésion du texte.

4.2 Expression orale :

- S'exprimer oralement dans tous les types de discours relevant du niveau C1 (dialogues, contes, explications, argumentation, ...).
- Développer et bien organiser son expression, en distinguant les idées importantes des idées secondaires, et en les liant correctement; en utilisant pour ce faire, toutes sortes de connecteurs et de formules assurant la cohésion du discours.

4.3 Compréhension écrite :

- Distinguer les principaux types de textes et maîtriser leur structure, en distinguant pour cela, les idées importantes des idées secondaires, et utiliser pour les lier des connecteurs et des formules assurant la cohésion du texte.
- Ne pas éprouver de difficulté de compréhension dans les sujets généraux ou connus.

4.4 Expression écrite :

- À l'écrit, organiser sa rédaction relevant de la culture générale selon la structure qu'impose le type de texte demandé.
- Développer (introduction, parties...) et bien organiser son expression, en distinguant les idées importantes des secondaires et en les liant correctement, en utilisant pour cela, toute sorte de connecteurs et de formules assurant la cohésion du texte, tenant également compte du style et du type de texte.

5. Compétence socio pragmatique

5.1 Compréhension orale :

- Distinguer et comprendre le registre de langue de tout sujet et de toute situation relevant de la culture générale.
- Saisir l'information explicite et implicite du message.

5.2 Expression orale :

- Analyser le contexte et le sujet et procéder à des ajustements en fonction de ses observations, afin de s'exprimer sur tout sujet et dans toute situation relevant de la culture générale.
- En général, ne pas trop éprouver de difficulté à utiliser le registre de langue approprié à la situation.

5.3 Compréhension écrite :

- Savoir identifier et distinguer le contexte de tout texte en prose relevant de la culture générale (destinateur et destinataire, objet, temps et lieu ...).

5.4 Expression écrite :

- S'exprimer de manière pertinente en distinguant le contexte, l'objet de la communication, le type de relation entre les locuteurs et le registre de langue.

Modalités générales

L'organisme certificateur Office Public de la Langue Basque n'étant pas un organisme formateur, les candidats qui se présentent à l'examen de certification EGA, peuvent s'ils le souhaitent préparer les examens de certification, soit par leur propres moyens (méthodes, manuels, services d'apprentissage à distance sur internet...) soit selon le type de public, dans les établissements suivants :

- Les lycéens suivant un enseignement en filière bilingue, soit près de 10% des lycéens du Pays Basque: dans les établissements scolaires publics de l'Education Nationale offrant un enseignement bilingue ; dans les établissements scolaires de l'enseignement privé confessionnel ; dans les établissements scolaires associatifs immersifs, fédérés dans l'association Seaska.
- Les adultes en formation dans des centres de formation (liste non exhaustive) :

Association AEK : coordination des cours de basque aux adultes, regroupant les associations locales Gau Eskola (17 Gau Eskola sur l'ensemble du Pays Basque de France à ce jour, environ 1200 apprenants). Cet organisme assure également un service de formation professionnelle continue. [AEK](#) est le principal prestataire dans l'action linguistique en matière d'apprentissage du basque aux adultes. (22, rue Marengo, 64100 Bayonne)

CCI Bayonne Pays Basque : [Centre de langues](#) (50-51 Allées Marines - 64100 Bayonne)

Association [Angeluko Ikasleak](#) (6 rue Albert Le Barillier BP B9 - 64600 Anglet)

Association [Maite dugulako](#) (34 avenue de Tamamès - 64200 Biarritz)

Association [Adixkideak](#) (7, Rue Capitaine Pellot - 64700 Behobie)

La durée approximative du parcours d'apprentissage de niveau C1 en formation pour adultes est de 1300 heures de formation présentielle, selon le Curriculum de l'enseignement de la langue basque aux adultes 2015 *Helduen Euskalduntzearen Oinarrizko Kurrikulua* ([HEOK 2014](#)) édité par le Ministère de la Culture et de l'éducation du Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi - Espagne.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Une employabilité accrue et une nette valeur ajoutée pour une primo insertion.

La preuve de la possession d'une compétence transverse mobilisable en dehors du cadre strict du domaine spécifique, qui peut amener son titulaire vers une évolution de poste, d'entreprise, géographique ou de domaine professionnel.

Pour les personnes en recherche d'emploi, une vraie option pour le retour sur le marché de l'emploi.

Pour les personnes en recherche d'emploi ou en possession d'un poste de travail, la possibilité de mobilité professionnelle vers les territoires de la langue basque en Espagne.

Les compétences certifiées, peuvent apporter à leur titulaire un mieux-être au travail : la satisfaction de répondre au mieux aux sollicitations du public.

Les compétences étant transverses, elles permettent également leur utilisation en dehors du domaine professionnel (famille, loisirs, médias,

Pour l'entité utilisatrice

Pour les entités travaillant en langue basque : le certificat de niveau C1 est à ce jour la seule garantie de compétence linguistique des salariés ou salariés potentiels. De plus, la mention obtenue au certificat, peut indiquer l'excellence du niveau du détenteur, ce qui est indispensable pour certains métiers (traducteur, journaliste, communicant...).

Une réponse à une demande des habitants (94% des habitants du Pays Basque envisagent le territoire comme bilingue et les familles font le choix de l'offre bilingue quand elle existe : école, crèches, loisirs...).

Une amélioration de l'image et de la notoriété par la proximité accrue avec le public, les clients et la population en général et donc une augmentation du capital confiance.

L'ouverture vers de nouveaux marchés en Pays Basque de France.

Le développement des services à la population, aux clients et aux marchés transfrontaliers.

connaissance du territoire, tourisme sur le territoire du Pays Basque d'Espagne etc.).
L'appropriation d'une culture favorisant l'intégration sociale.

Une implication dans la politique linguistique en faveur de la langue basque mise en œuvre par les pouvoirs publics.

Evaluation / certification

Pré-requis

La certification s'adresse à toute personne souhaitant évaluer son niveau de langue basque, sachant la parler et l'écrire, qu'elle l'ait acquise soit comme langue maternelle avec alphabétisation par la suite, soit comme langue apprise à l'école, soit enfin comme langue apprise en formation post-scolaire.

L'examen est organisé sur la base d'un appel à candidatures ouvert à toute personne âgée d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année en cours et née en France, y vivant, y travaillant ou y étudiant.

A titre exceptionnel, les candidats nés l'année précédente et qui suivent leur scolarité avec les élèves de la classe de l'année en cours (candidats ayant sauté une classe) pourront également se présenter à l'examen.

Pour se présenter à l'examen, il faut s'acquitter d'une somme de 18 € par session.

Le candidat doit présenter une pièce d'identité le jour de l'examen.

Compétences évaluées

Les compétences qui sont évaluées sont la compétence de communication, la compétence linguistique, la compétence stratégique, la compétence textuelle et la compétence sociopragmatique dans quatre domaines : la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite avec ses sous-domaines qui sont la correction, la justesse, l'organisation du discours, la richesse et le débit, et l'expression écrite avec ses sous-domaines qui sont la correction, la justesse, l'organisation du discours, la richesse et le débit.

Les niveaux de compétences peuvent être les suivants : Niveau Supérieur - Bon Niveau - Niveau Passable - Inapte - Ajourné

Ex: 1- Compréhension orale

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Le candidat n'éprouve aucune difficulté pour comprendre tout discours en basque relevant de la culture générale, y compris lorsque le locuteur s'exprime dans un dialecte. Il comprend facilement le sens général et détaillé. Cependant, il peut éprouver des difficultés pour comprendre un discours au sujet spécialisé ou pour comprendre les détails d'un discours énoncé dans un registre très soutenu (registre très formel).

- AJOURNÉ : Il éprouve de grandes difficultés à distinguer les idées générales et détaillées d'un discours relevant de la culture générale, même en l'écoutant plusieurs fois. Il a des difficultés à suivre un

Centre(s) de passage/certification

- Certification délivrée par l'Office Public de la Langue Basque en partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Université de Bordeaux Montaigne. Lieu de passage : Site UFR Bayonne

discours en basque dialectal.

2- Compréhension écrite

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Le candidat n'éprouve aucune difficulté pour saisir et comprendre des textes en prose, des essais ordinaires, des contes, des romans, des reportages et des articles relevant de la culture générale. Il saisit facilement les informations générales et de détail, même lorsque la structure est complexe. Cependant, il éprouve des difficultés pour comprendre les informations de détail lorsque le sujet est spécialisé.

- AJOURNÉ : Il sait distinguer les genres de textes relatifs au niveau C1, mais il a du mal à trouver les idées générales et secondaires du texte, ainsi qu'à saisir les détails. Même s'il lit plusieurs fois le texte, bien souvent il ne le comprend pas bien ; il ne maîtrise pas les tenants et aboutissants du texte, en partie parce qu'il ne maîtrise pas correctement les tournures linguistiques et textuelles.

3- Expression orale

□ CORRECTION

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Le candidat n'éprouve aucune difficulté pour parler correctement de tout sujet de culture générale. Il est apte à utiliser correctement les tournures morphosyntaxiques ; il n'a pas non plus de difficulté en phonétique. De plus, dans la mesure où il possède un vocabulaire étendu, il sait choisir le mot juste, ainsi que les détails et les nuances dont il a besoin.

- AJOURNÉ : Les erreurs morphosyntaxiques, phonologiques et lexicales qu'il commet ne sont pas conjoncturelles, dans la mesure où elles révèlent qu'il n'a pas bien appris les structures et les formes. Comme il ne cesse de répéter ses erreurs, il réussit difficilement à s'exprimer de manière naturelle, et sa façon de parler semble au locuteur natif complètement étrangère et artificielle.

□ JUSTESSE

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Il n'éprouve pas du tout de difficulté pour choisir et utiliser le registre de langue pour tout sujet de culture générale. Dans les explications et les argumentations relevant de sujets de culture générale, il exprime les informations avec justesse, en tenant compte de son interlocuteur, de l'objet de son discours et du type de sujet à traiter. Il utilise aussi le lexique avec justesse dans la mesure où il maîtrise bien la valeur sémantiques des mots.

- AJOURNÉ : Même si le sujet et le type de texte relèvent de la culture générale, il ne sait pas adapter sa posture à la situation et à l'auditoire ; de plus, il utilise de nombreux mots et structures à mauvais escient, faisant naître la stupéfaction chez son interlocuteur.

□ ORGANISATION DU DISCOURS

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Il organise très bien son discours selon le type de texte pour tout sujet de culture générale. L'échange est semblable à un dialogue entre deux locuteurs natifs, le candidat sait à la fois conduire la discussion et à la fois réagir face à son interlocuteur. De plus, dans les discours transactionnels, il s'exprimera de manière bien organisée, en utilisant les formes de cohésion, les connecteurs et les tournures dont il a besoin.

- AJOURNÉ : Il éprouve de grandes difficultés pour produire tout type de texte de niveau C1. Dans les dialogues, il ne parvient pas à faire de

longues réponses, et se limite au oui/non ; de plus, dans les discours transactionnels, on ne trouve aucune structure ; il produit des textes incohérents et sans liens.

☐ RICHESSE

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Il est apte à produire tout type de texte de niveau C1. Son expression est très riche ; en effet, le lexique qu'il utilise est varié et vaste, emprunté à de nombreuses sources. En ce qui concerne les structures, les éléments linguistiques qu'il utilise sont nombreux et de différentes sortes, et tout cela aura un effet sur le discours, qu'il soit long ou court.
- AJOURNÉ : Il éprouve de grandes difficultés à produire des discours de culture générale dans la mesure où il ne dispose pas des outils de langue nécessaires.

☐ DÉBIT

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Il parle avec le même rythme et le même naturel qu'un locuteur natif dans tout discours de culture générale et il maintient le même rythme dans l'ensemble de son discours.
- AJOURNÉ : Il a des difficultés à maintenir un débit continu et naturel et sa production écrite est tout à fait inconsistante.

4- Expression écrite

☐ CORRECTION

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Le candidat n'éprouve aucune difficulté pour s'exprimer avec correction sur tout sujet de culture générale, ainsi que sur les sujets spécialisés dont il est familier. Il utilise correctement et avec précision la morphosyntaxe, le lexique, l'orthographe et la ponctuation.
- AJOURNÉ : Des erreurs de toutes sortes sont systématiquement relevées dans son travail, rendant celui-ci difficilement compréhensible.

JUSTESSE

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Il n'éprouve aucune difficulté pour choisir le registre approprié à tout sujet et à tout domaine de culture générale.
- AJOURNÉ : Il a du mal à choisir le registre qui convient au sujet, au contexte, etc. Il n'a d'autre solution que de réciter des structures apprises par coeur et d'aller vers les clichés.

ORGANISATION DU DISCOURS

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Il organise, structure et développe très bien son discours selon le type de texte, s'adaptant à tout sujet de culture générale. Même si le sujet est complexe et même s'il est spécialisé, le travail d'écriture est facile à lire, car le candidat utilise des connecteurs et il distingue bien les idées principales des idées secondaires.
- AJOURNÉ : Il éprouve de grandes difficultés pour produire un texte écrit correspondant au niveau C1. Son travail n'a pas de structure, le texte est incohérent et sans mots de liaison.

☐ RICHESSE

- NIVEAU SUPÉRIEUR : Il est apte à produire des textes relevant de tout sujet de culture générale. Il parvient à organiser des textes longs et complexes, et pour les sujets spécialisés qui lui sont familiers se révèle

aussi dans son travail une richesse lexicale et structurale.

• AJOURNÉ : Il éprouve de grandes difficultés pour donner à ses textes l'ampleur demandée au niveau C1, à cause de ses lacunes.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau C1 du CECRL.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Deux sessions annuelles étant organisées pour le niveau C1, les candidats réussissant à l'écrit mais échouant à l'oral de la première session peuvent conserver le bénéfice de l'écrit pour la deuxième session de l'année. Les résultats de l'écrit de la première session de l'année pour le niveau C1 peuvent ainsi être globalement conservés pour la deuxième session ; ils doivent être complétés par la validation de l'oral à la deuxième session.

Durée de validité des composantes acquises :

5 mois

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Présentation à la deuxième session de la même année, soit 5 mois.

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétence en langue basque de niveau C1 "EGA"

Plus d'informations

Statistiques

Certificat de langue basque de niveau C1 : EGA

- 78 candidats reçus sur 155 présentés en 2009
- 72 candidats reçus sur 159 présentés en 2010
- 98 candidats reçus sur 162 présentés en 2011
- 77 candidats reçus sur 123 présentés en 2012
- 75 candidats reçus sur 140 présentés en 2013
- 62 candidats reçus sur 106 présentés en 2014
- 63 candidats reçus sur 103 présentés à première session de 2015

Voir les [résultats de la première session de certification de 2015](#)

Autres sources d'information

Le site de l'OPLB : www.mintzaira.fr

Résultats de la cinquième enquête sociolinguistique du Pays Basque 2011 : http://www.eke.eus/fr/culture-basque/euskara-la-langue-des-basques/euskara-et-sociolinguistique/lenquete-sociolinguistique-2011?set_language=fr

Le site de l'Institut HABE du gouvernement de la Communauté autonome d'Euskadi : <http://www.habe.euskadi.eus/s23-5492/es/>

Le site de l'Institut Etxepare : <http://www.etxepare.eus/en>